

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° M21- 046126

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

142389

Matricule : 1127

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Ben Brahim Assiya

Date de naissance : 02.02.1951

Adresse : Bouskoura Golf City Imm. 451 pt 2 Bouskoura
Ville verte

Tél. : 06.70.657.205 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Docteur Dafir EL BARDAI

OPHTHALMOLOGISTE
219, Bd. Zerkouni - Rés. El Bardai
Maârif - CASABLANCA
Tél. 05.22.94.95.39 / 06.61.17.72.01

Date de consultation : 10 DEC. 2022

Nom et prénom du malade : BEN BRAHIM assiya Age: 71

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : C xLIVL + chagri OG

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration et avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 10/11/2022

Signature de l'adhérent(e) : Ben Brahim

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11.0. DEC. 2022	CS		300.DH.	<p>Docteur Dafir EL BARDA OPHTHALMOLOGISTE 219, Bd. Zerkouni - Rés. El Barada Maârif - CASABLANCA Tél: 05.22.94.95.39 / 06.61.17.72.01</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. Kader El Haimed armacie du Coupole	26/02/2017	5670

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
<i>Optique Mille pour cent Optométriste & Opticien</i>	23/01/2022					3500,00 \$

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

A diagram of a dental arch (maxilla) with numbered teeth (1-8) on both the upper and lower arches. A coordinate system is overlaid, with the vertical axis labeled 'H' at the top, the horizontal axis labeled 'D' to the left, and the diagonal axis labeled 'B' at the bottom right.

[Création, remont, adjonction]

VISA ET GACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur EL BARDAI Dafir

Spécialiste des Maladies et Chirurgie des Yeux

Strabismes, Micro-Chirurgie, Lentilles

Angiographie, Laser

Ancien Interne des Hôpitaux de Toulouse. FRANCE

Ex. Chef de Service d'Ophtalmologie
de l'Hôpital Hassan II des Spécialités. Laâyoune

الدكتور البردعي ظافر

اختصاصي في أمراض وجراحة العيون

علاج الحول، الجراحة المجهورية، العدسات

تخطيط الأوعية، الأزرار

طبيب داخلي سابق بمستشفيات تولوز. فرنسا
طبيب رئيسي سابق لقسم أمراض وجراحة العيون
بمستشفى الحسن الثاني للإختصاصات. العيون

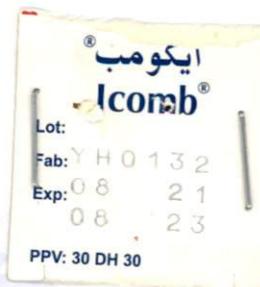
10 DEC. 2022

Casablanca, le

الدار البيضاء، في

M assiya BEN BRAHIM

pharmacie du Complexe Sport
Dr. Kadiri hassani fatima
63, Rue Mamoun Mohamed
Casablanca - Tél: 05 22 23 36 67



Application comprimé

le matin // lessage + ongler

x 10j // sur l'ongle oculaire

p inf 00

Mettre œil gauche =

3030

①

2640

I comb comprimé
1 gél

/2h x 15j

① 5670 Sterdex p 1 gél h 8r x 12j

pharmacie du Complexe Sport
Dr. Kadiri hassani fatima
63, Rue Mamoun Mohamed
Casablanca - Tél: 05 22 23 36 67

Docteur Dafir EL BARDAI
OPHTALMOLOGISTE
219, Bd. ZERKOUNI - RESIDENCE EL BARDAI
Tél: 05 22 94 95 39 / 05 22 94 95 39
05 22 94 95 39 / 05 22 94 95 39

06 61 17 72 01 - 05 22 94 95 39 - المغاريف - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 94 95 39 - 05 22 94 95 39

219, Bd. ZERKOUNI - Résidence EL BARDAI - Maârif - Casablanca - Tél. : 05 22 94 95 39 - Urgences : 06 61 17 72 01

I.C.E.: 001862826000041 - I.N.P.: 091048249

Docteur EL BARDAI Dafir

Spécialiste des Maladies et Chirurgie des Yeux

Strabismes, Micro-Chirurgie, Lentilles

Angiographie, Laser

Ancien Interne des Hôpitaux de Toulouse. FRANCE

Ex. Chef de Service d'Ophtalmologie
de l'Hôpital Hassan II des Spécialités. Laâyoune

الدكتور البرداعي ظافر

اختصاصي في أمراض وجراحة العيون

علاج الحول، الجراحة المجهورية، العدسات

خطيط الأوعية، لازر

طبيب داخلي سابقا بمستشفيات تولوز. فرنسا

طبيب رئيسي سابقا لقسم أمراض وجراحة العيون
بمستشفى الحسن الثاني للإختصاصات. العيون

Casablanca, le

10 DEC. 2022

الدار البيضاء، في

ME assiya BEN BRAHIM

Correction optique VL+VL

Medium Long

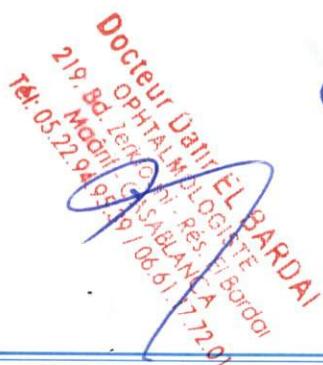
VS Correctus

Optique Mme pour cent
Optométriste & Opticien

Argent: peu, Fort ++
Il progressifs + astig. fer

$$OD = (90 - 0,75) + 3,50 \text{ درجة} + 3,00$$

$$OG = (75 - 0,25) + 2,75 \text{ درجة} + 3,00$$



219، شارع الزرقطوني - إقامة البرداعي - المعاريف - الدار البيضاء - الهاتف: 05 22 94 95 39 - المستعجلات: 06 61 17 72 01

219, Bd. ZERKOUNI - Résidence EL BARDAI - Maârif - Casablanca - Tél. : 05 22 94 95 39 - Urgences : 06 61 17 72 01

I.C.E.: 00186282600041 - I.N.P.: 091048249

Optique 1000 %

Opticien - Optométriste



Facture : N° 005956

Date : 23/12/2022

Mr : Assiya Ben Brahim

Docteur : EL.BAALDAI.DAFIR

Type des Verres : organique progressif
anti reflet t. 6

Monture : Plastique

1000000 HT

Vision de Loin :

OD	Axe	90°	Cyl	-0,75	Sph	+3,50	1950,000 HT
----	-----	-----	-----	-------	-----	-------	-------------

OG	Axe	75°	Cyl	-0,25	Sph	+2,75	1950,000 HT
----	-----	-----	-----	-------	-----	-------	-------------

Vision de Prés :

OD	Axe		Cyl		Sph		
----	-----	--	-----	--	-----	--	--

OG	Axe		Cyl		Sph		
----	-----	--	-----	--	-----	--	--

Add : + 3

Montant : 3500,000 HT

Trois mille cinq-cent dirham

N°425 Centre-Ville Bd Anglais - Casablanca

ICE : 001834000001810 - IF : 018345 - R.C : 242426

T.P : 023451 - Patente : 30057211